



Fondation
acolea
avec chacun, pour son avenir

Rapport d'Activité 2024

Pour tous une place dans la société,
à l'école, au travail & dans notre territoire



ACOLEA se déploie sur le Rhône et la Métropole de Lyon, au service des enfants, familles et personnes en situation de vulnérabilité



Accueillir en journée des enfants de 2,5 mois à 4 ans, en assurant leur bien-être, leur santé, leur sécurité et leur développement

> Crèches, Micro-Crèches,
Relais d'Assistants Maternelles

37 établissements
dédiés à la Petite Enfance

36 Assistants Maternelles adhérentes
aux Relais Petite Enfance



Accompagner les familles qui rencontrent des difficultés éducatives et accueillir les enfants en danger ou en risque de danger

> Un réseau d'Assistants Familiaux,
des établissements d'accueil pérenne
et d'urgence, des mesures de prévention
et d'accompagnement à domicile

21 établissements d'accueil
et appartements éducatifs
8 services de placement à domicile
145 assistants familiaux



Accueillir, éduquer, protéger
et insérer dans la société des
mineurs en conflit avec la loi

> Centres Éducatifs Renforcés,
Centre Éducatif Fermé

24 places autorisées
en CER et CEF pour des
placements de 5 à 6 mois



Accueillir, soutenir et accompagner les
personnes en situation de précarité pour
les aider à retrouver leur autonomie
personnelle et sociale

> Centres d'hébergement, dispositifs
de logement accompagné et
d'accompagnement social global

63 salariés répartis sur
17 établissements et services



via l'association ACOLEA AMPH-MÉDICO-SOCIAL

Permettre que tout enfant et adulte
en situation de handicap dispose
d'une solution d'accompagnement
ou d'hébergement personnalisée

> Établissements d'accueil de jour,
Hébergements collectifs,
Foyers de Vie, Équipes Mobiles,
DITEP, DIME et Pôle Autisme

10 établissements et services
pour les enfants

10 hébergements et accueils
de jour pour les adultes

Retrouvez
l'ensemble de nos
dispositifs sur

www.acolea.org

SOMMAIRE

Rapport moral & chiffres clés	04
D'association à fondation	06
Nos ressources humaines	08
ACOLEA DEVELOPPEMENT	10
Petite Enfance	12
Protection de l'Enfance <i>Métropole de Lyon</i>	14
Protection de l'Enfance <i>Département du Rhône</i>	16
Justice des Mineurs	18
Habitat & Inclusion	20
Médico-Social	22
Rapport financier	24
Acteur de la transition	26

└ NOS ACTIONS TERRAIN ─



2024
EN CHIFFRES

5713 personnes
accompagnées

1535 professionnels
investis

113 établissements
et services de
l'action sociale

107,7 M€
en produits
d'exploitation





COUP DE PROJECTEUR

D'ASSOCIATION À FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : STATUT RENFORCÉ, MISSION INCHANGÉE !

UNE TRANSFORMATION AU SERVICE DE NOTRE MISSION

Le passage en Fondation d'ACOLEA marque une étape décisive dans notre histoire.

Plus qu'un simple changement de statut, il s'agit d'une évolution qui reflète notre volonté de renforcer notre impact, d'assurer la pérennité de nos actions et de mobiliser davantage de ressources au service des personnes que nous accompagnons au quotidien.

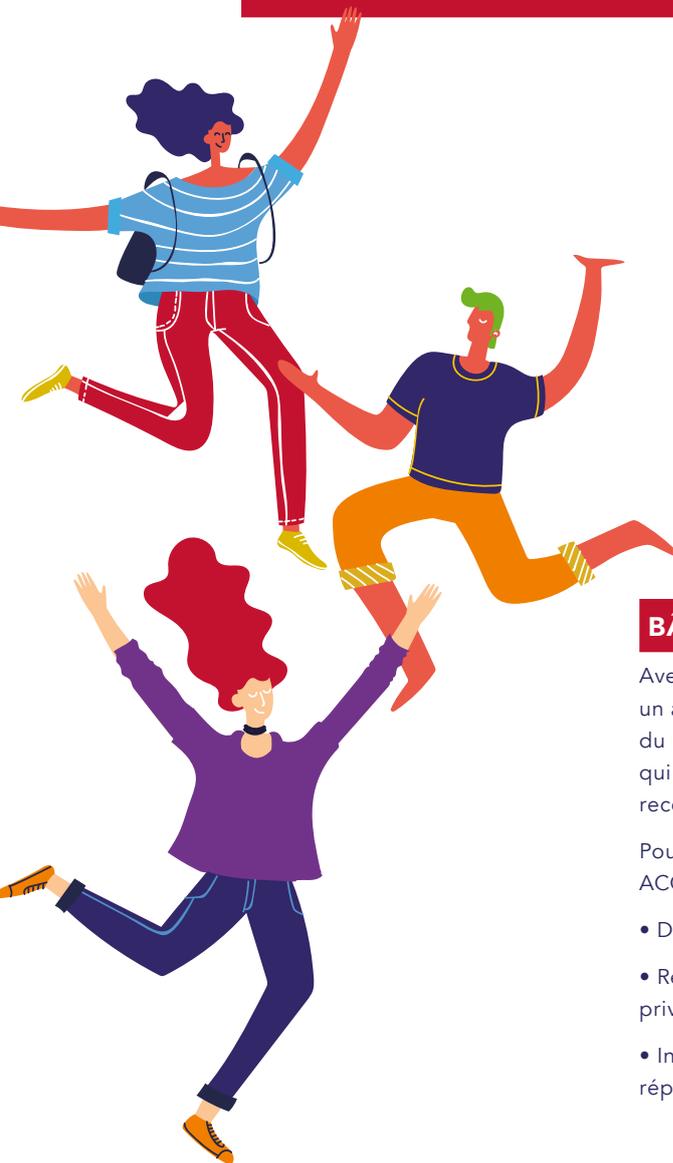
Ce virage n'est pas le fruit d'un choix isolé ! Il est le résultat d'un travail collectif engagé depuis 2021 et construit avec l'ensemble des personnes qui font vivre ACOLEA : professionnels, administrateurs, partenaires.

BÂTIR L'AVENIR ENSEMBLE

Avec cette transition, notre ambition est claire : nous souhaitons devenir un acteur de référence dans les domaines de la protection de l'enfance, du handicap, de l'insertion et de la petite enfance. Un engagement fort, qui s'appuie sur une connaissance fine de notre territoire, une expertise reconnue et une capacité d'adaptation permanente.

Pour concrétiser cette ambition, ACOLEA entend s'appuyer sur divers leviers :

- Développer des projets à fort impact social
- Renforcer les partenariats publics et privés dans une logique de co-construction
- Investir dans l'innovation pour mieux répondre aux défis de demain



LES IMPACTS CONCRETS DE CE NOUVEAU STATUT

Pour les personnes que l'on accompagne : renforcement de l'impact de notre action

La France ne compte que 500 Fondations Reconnues d'Utilité Publique, contre des milliers d'associations. ACOLEA souhaite profiter de ce renforcement de notoriété pour prendre une nouvelle place sur le territoire.

Les actions de plaidoyer et de communication doivent mettre en lumière les besoins des personnes accompagnées, et ainsi ouvrir de nouvelles voies pour les accompagner. Notre nouveau statut nous conduit également à renforcer notre engagement en matière de gestion et de prévention des risques.

Le passage en Fondation nous donne les moyens de déployer des projets durables et innovants pensés au bénéfice direct des personnes que nous soutenons. Ce nouveau statut facilite également la recherche de financements, en nous rendant plus visibles auprès des mécènes et partenaires engagés. Un enjeu de taille afin de répondre plus efficacement aux besoins croissants des publics les plus fragiles.

Pour les professionnels : une reconnaissance affirmée et des moyens renforcés

Le statut de Fondation marque une reconnaissance forte de l'expertise collective de nos équipes. Il valorise le savoir-faire de nos professionnels et renforce la confiance que nous accordent nos partenaires publics et privés.

L'ouverture vers de nouveaux financements, permet de soutenir concrètement nos équipes dans leur mission quotidienne, d'améliorer les conditions de travail et de favoriser l'innovation dans les pratiques d'accompagnement.

Pour nos partenaires et mécènes : des garanties accrues et un potentiel de mobilisation élargi

En matière de transparence, ce nouveau cadre juridique renforce la confiance des autorités, puisqu'un commissaire de gouvernement est membre permanent de notre nouveau Conseil d'Administration.

Un gage de confiance qui constituera une assurance supplémentaire pour nos partenaires et soutiens.

Aujourd'hui, ACOLEA est la plus grande Fondation de notre territoire agissant sur un champ transversal de l'action sociale. Nous souhaitons utiliser notre singularité pour plaidoyer et porter notre voix auprès des décideurs, afin de faire évoluer les politiques publiques en faveur de nos publics.

Plus que jamais, ACOLEA place la transformation au service de sa mission.

Et c'est collectivement que nous construirons un avenir plus solidaire et durable.

NOUVELLE ÉTAPE, NOUVEAU LOGO !

Pour incarner cette nouvelle étape, ACOLEA adopte une identité visuelle renouvelée, qui symbolise à la fois la continuité des valeurs fondatrices et l'élan vers l'avenir. Ce logo et ses déclinaisons permettent de valoriser l'intrication de l'ensemble des politiques sociales, tout en reconnaissant la singularité de chaque secteur d'activité.





NOS RESSOURCES HUMAINES

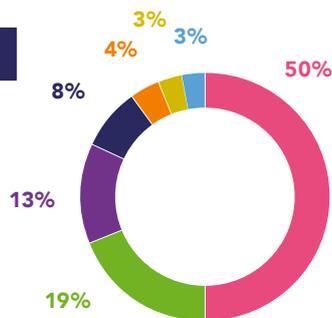
Alors que la mission d'ACOLEA est de veiller au bien-être des personnes en situation de vulnérabilité, le bien-être des professionnels doit également rester au cœur des préoccupations de la Fondation.

Dans un contexte de pénurie de professionnels, ACOLEA s'engage pour accompagner les équipes, attirer de nouveaux talents et garantir une prise en charge de qualité. Retour sur quelques actions menées en 2024.

EN UN CLIN D'ŒIL

RÉPARTITION DES ÉQUIPES PAR SECTEUR

- Protection de l'Enfance
- Petite Enfance
- Médico-Social Enfant
- Médico-Social Adulte
- Habitat & Inclusion
- Siège Social
- Justice des Mineurs



RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

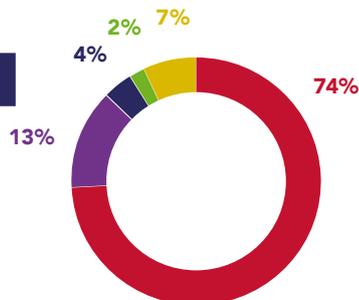
73% de femmes



27% d'hommes

RÉPARTITION DES ÉQUIPES PAR MÉTIER**

- Éducatifs
- Service Généraux
- Paramédical
- Direction
- Administratif



ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

84,8% d'index d'égalité hommes-femmes***



13% de cadres***

*Au 31 décembre 2024

**Pour les effectifs ACOLEA

*** Moyenne entre ACOLEA et ACOLEA AMPH-Médico-Social

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

ACOLEA continue d'investir massivement dans la formation des salariés pour adapter au mieux les pratiques. En 2024, l'accent a été mis sur plusieurs points clés, dont notamment :

- La santé mentale des personnes accompagnées
- L'évolution des besoins et méthodes de prise en charge
- La montée en compétences des Permanents Lieux de Vie (PLV)
- Le développement des compétences managériales
- La méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- Sexualité et Troubles du NeuroDéveloppement
- Gestion de la violence des usagers

FOCUS : FORMATION DES PLV

Le métier de PLV a été conçu pour offrir aux enfants un lien permanent avec un professionnel présent en continu sur plusieurs jours. À mi-chemin entre le métier d'Assistant Familial et celui d'Éducateur Spécialisé, cette fonction n'exigeait initialement aucun diplôme éducatif. ACOLEA et le Centre de Formation OCELLIA ont donc uni leurs forces pour concevoir une formation adaptée aux besoins du terrain, afin de doter ces nouveaux professionnels des outils indispensables à l'accompagnement des enfants.

LE MANAGEMENT, ESSENTIEL POUR DES RELATIONS DE QUALITÉ AU TRAVAIL

Les métiers de l'accompagnement sont engageants et le management joue un rôle clé pour permettre à chacun de réaliser ses missions dans de bonnes conditions. Ainsi, 65 salariés se sont réunis pour co-construire une charte du management. Issue de l'intelligence collective, cette charte a ensuite été présentée lors des séminaires de secteur afin de réfléchir ensemble sur sa mise en place. Une montée en compétences est également prévue pour l'ensemble des managers via une formation « Manager/coach » sur deux ans.

Parce qu'il est important de rappeler que la question des comportements managériaux a son corolaire sur les comportements professionnels, des groupes de travail se mettront en place en 2025 pour rédiger une charte des bonnes relations au travail à destination, cette fois, de tous les salariés quel que soit leur statut.

UNE POLITIQUE SOCIALE INCLUSIVE

Reconnaître les fragilités

6 % des salariés d'ACOLEA bénéficient d'une reconnaissance RQTH, ouvrant droit à une prime et à des aménagements spécifiques. Cet objectif légal a été atteint grâce à la politique santé, sécurité et qualité de vie au travail, avec de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année. Du côté d'ACOLEA AMPH-Médico-Social, l'objectif est quasi atteint avec 5.64% des salariés.

La Charte des 1000

ACOLEA s'engage pour l'égalité des chances. En signant la Charte des 1000 de la MMiE, la Fondation valorise ses métiers auprès des publics éloignés de l'emploi. Un engagement fort pour ouvrir nos métiers à tous.

FOCUS : LE FESTIVAL DES MÉTIERS DU PRENDRE SOIN

En avril, une cinquantaine de professionnels se sont mobilisés pour présenter leurs secteurs et métiers à des lycéens et à des personnes en recherche d'emploi. Des formats ludiques ont été conçus pour faciliter la rencontre et encourager les échanges. Ces actions seront renouvelées en 2025.

LES ENJEUX DE L'INTÉRIM

La pénurie de professionnels nous contraint à recourir à l'intérim. Pour contenir les coûts et garantir des prestations en phase avec nos exigences et valeurs, un appel d'offres a été mené afin de sélectionner trois partenaires. Ceux-ci se sont engagés sur un cahier des charges rigoureux pour assurer un accompagnement de qualité en toutes circonstances.

AVANCÉES SOCIALES

Grace à un dialogue social constructif les deux entités du groupe ont pu signer plusieurs accords permettant de faire évoluer les points suivants :

Pour ACOLEA :

- Les modalités d'aménagement du temps de travail et le CET
- Les modalités de reprise de l'ancienneté dans le secteur petite enfance
- Le droit d'expression au sein de l'association

Pour ACOLEA AMPH-Médico-Social :

- Les modalités d'aménagement du temps de travail et le CET
- Les modalités d'organisation des transferts
- Les engagements relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



ACOLEA DÉVELOPPEMENT

Après 1 an d'existence, point d'étape sur le développement du Centre de Formation Recherche & Développement

UN SENS DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

ACOLEA DÉVELOPPEMENT construit en lien avec les acteurs du territoire des réponses innovantes en matière de formation et d'accompagnement. Fonctionnant comme une plateforme collaborative, elle favorise les synergies entre professionnels, institutions, chercheurs et personnes accompagnées. Les regards se croisent, les expertises se complètent, les pratiques s'enrichissent : ensemble, il devient possible d'aller plus loin !

Chaque formation articule apports théoriques, savoir-faire professionnels et respect des droits fondamentaux. Le croisement des approches permet de mieux comprendre les réalités du terrain, de renforcer les pratiques et de faire évoluer regards et les postures.

Face à la diversité des besoins, ACOLEA DEVELOPPEMENT s'attache à adapter les formats et les contenus. Formations en présentiel, en distanciel, en e-learning, en format hybride ou en formation-action : chaque modalité répond à des contextes spécifiques, à des contraintes de terrain et à des objectifs définis. En s'appuyant sur l'intelligence collective, la plateforme participe activement à l'évolution des pratiques professionnelles et au développement d'une société plus inclusive.

2024 EN CHIFFRES

57 sessions de formation réalisées

344 apprenants

70 formateurs

85 vidéos pour s'informer sur l'action sociale diffusées sur les réseaux sociaux

131 000 vues cumulées sur YouTube et Tiktok



DES RÉPONSES FORMATIVES AU PLUS PRÈS DES ENJEUX

ACOLEA DÉVELOPPEMENT intervient sur plusieurs champs clés, en lien direct avec les réalités professionnelles et les besoins repérés sur le territoire :

- **Troubles du neurodéveloppement (TND)** : compréhension, repérage, accompagnement et adaptation des pratiques professionnelles.
- **Découverte des secteurs** : initiation aux fondamentaux des champs social, médico-social et de la protection de l'enfance.
- **Familles et parentalité** : accompagnement des dynamiques familiales et soutien à la parentalité
- **Postures professionnelles** : éthique, bientraitance et prévention des maltraitements, laïcité ou encore soutien à l'autodétermination et à la participation active des personnes accompagnées

Ces thématiques sont abordées dans une logique de co-construction, en mobilisant des expertises croisées et en s'adaptant aux contextes spécifiques des structures.



TRANSFORMER L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE : UN COLLOQUE POUR ÉCHANGER ET RÉFLÉCHIR ENSEMBLE

En novembre, le premier colloque organisé par ACOLEA DEVELOPPEMENT a rassemblé 135 participants parmi lesquels : professionnels, chercheurs et acteurs du secteur autour de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale. Cette journée, riche en échanges et en idées novatrices, a permis d'aborder des enjeux majeurs : repenser l'autonomie des professionnels, créer des environnements capacitants, réorganiser les institutions, replacer les volontés des personnes accompagnées au cœur des pratiques, etc.

Grâce à la richesse des interventions et à la diversité des regards, les débats ont nourri une réflexion collective, concrète et engagée en faveur d'un accompagnement plus humain, ouvert et évolutif.



CERTIFICATION QUALIOPi : UNE RECONNAISSANCE DE QUALITÉ

En avril, la certification Qualiopi a été obtenue, marquant ainsi une étape structurante dans le développement de l'offre de formation. Gage de qualité, cette reconnaissance atteste de la rigueur des processus et des contenus de formation proposés. Elle ouvre également l'accès aux financements publics et mutualisés, notamment par les OPCO, renforçant ainsi l'accessibilité des formations pour les professionnels du secteur.

Mais cette réussite n'est qu'un début. Qualiopi impose un audit de suivi tous les 18 mois, afin de garantir la conformité des prestations. Cette reconnaissance engage la structure et les équipes à maintenir un haut niveau d'exigence, pour répondre au mieux aux évolutions du secteur social et médico-social.

UNE ÉQUIPE QUI GRANDIT POUR RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS

En 2024, l'équipe s'étoffe pour répondre aux ambitions croissantes de la structure. En juin, une responsable formation a rejoint l'équipe, afin de consolider l'ingénierie de formation, d'intensifier le pilotage des actions et d'ajuster les offres aux réalités du secteur social et médico-social.

Avec 3 ETP mobilisés, la structure poursuit sa professionnalisation et affirme sa volonté d'accompagner durablement les transformations sociales et médico-sociales.





PETITE ENFANCE

PROJETS À LA UNE

DROITS DE L'ENFANT : SEMER LES GRAINES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre, les crèches d'ACOLEA ont mobilisé enfants, parents et professionnels autour de ces droits fondamentaux, grâce à des ateliers et des activités ludiques. Au-delà de cette journée symbolique, les professionnels des crèches ACOLEA s'engagent au quotidien pour que les droits de l'enfant soient respectés chaque jour et pour que chaque enfant puisse avancer à son propre rythme en étant écouté, respecté et accompagné avec bienveillance, dès son plus jeune âge.



DES TEMPS PARTAGÉS EN CRÈCHE POUR RENFORCER LES LIENS

Tout au long de l'année, les parents sont invités au sein des crèches pour partager des moments privilégiés avec leur enfant.

Temps d'immersion, ateliers cuisine, ateliers créatifs, éveil musical, chansons signées... autant d'occasions de découvrir le quotidien de la crèche et de créer du lien. Ces moments, très appréciés, permettent aux familles de se laisser porter et de profiter pleinement de l'expérience. Des opportunités également de renforcer la relation enfant-parent-équipe et permettre d'identifier d'éventuelles problématiques familiales. Ce sont des moments simples mais précieux, qui tissent du commun autour de chaque enfant accueilli.



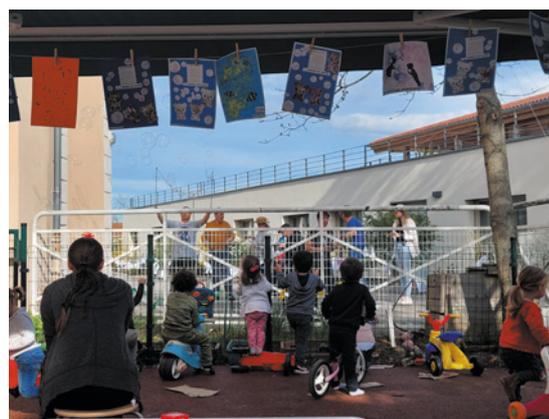
LA GAZETTE DES CRÈCHES : UN PETIT JOURNAL À DÉVORER

Véritable concentré de bonne humeur et d'infos utiles, la gazette mise en place dans certaines crèches est devenue un rendez-vous attendu par les familles. Au programme : anecdotes rigolotes, temps forts de la vie collective, astuces éducatives et coulisses du quotidien des tout-petits. À feuilleter sans modération pour ne rien manquer de l'aventure des mini-explorateurs !

LA GRANDE LESSIVE RASSEMBLE PETITS ET GRANDS À MORNANT

À l'occasion de La Grande Lessive, les crèches Les Fifrelous et La Ribambelle ont embarqué les tout-petits dans une aventure artistique pleine de légèreté et de liberté qui leur permet d'explorer les couleurs, les formes, les matières, sans attente de résultat, avec une participation des résidents du Foyer de Vie d'ACOLEA, de l'EHPAD de Mornant, des écoles maternelles et primaires.

Une nouvelle fois, de nombreuses crèches se sont mobilisées pour ce rendez-vous international devenu incontournable et qui montre que les crèches ne sont pas qu'un lieu de garde, ce sont aussi des espaces culturels, vivants, qui peuvent s'ouvrir à des événements extérieurs. Une belle occasion d'inscrire les tout-petits dans une dynamique de vivre ensemble.





INTERVIEW

L'accompagnement des enfants en situation de handicap au sein des EAJE. Échange avec Caroline Vargasov, Directrice de la crèche Ribambelle à Chazay, qui accueille deux jeunes enfants en situation de handicap.

Quelles sont les modalités d'accueil mises en place pour l'accueil des enfants en situation de handicap ?

Nous sommes une crèche collective, non médicalisée, mais tout à fait apte à accueillir des enfants en situation de handicap, notre accueil est ouvert à tous les enfants, sans distinction.

Nous accueillons les enfants en situation de handicap dans les mêmes conditions que les autres. Ensuite, au fil de l'observation quotidienne, nous adaptons notre accompagnement en fonction des besoins spécifiques de l'enfant. Cela peut passer par la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), ou par l'introduction de matériel spécifique que la famille fournit à la crèche. L'objectif est d'apporter un cadre sécurisant et adapté, en collaboration étroite avec les parents.

Comment les équipes sont-elles préparées à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap ?

Il est possible de solliciter des formations, qu'elles soient individuelles ou en équipe. Cette démarche se construit au fur et à mesure, en fonction des situations rencontrées.

Cette année, nous avons suivi une formation spécifique en lien avec le handicap de l'un des enfants accueillis, notamment pour apprendre un geste technique comme l'alimentation entérale par

gastrostomie. Ce n'était pas une formation diplômante, mais elle nous a permis de mieux comprendre et accompagner les besoins de cet enfant.

Nous avons également pu nous appuyer sur l'expertise de la psychologue, disponible à la fois pour accompagner l'équipe et pour échanger avec les familles. Cela a été une ressource précieuse.

Nos équipes bénéficient également de séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP). Ces temps d'échange leur permettent de discuter librement, notamment avec une psychologue extérieure à la structure. Cela contribue à libérer la parole et à renforcer la cohésion autour de l'accompagnement.

Comment se déroule le travail avec les familles ?

Nous sommes dans un lien étroit avec les familles. Dès le départ, nous leur faisons savoir que nous sommes disponibles et à l'écoute. À chaque fois qu'un besoin se fait sentir, nous prenons un temps d'échange pour en discuter.

Cela permet d'ajuster notre accompagnement, car le handicap d'un enfant peut évoluer, tant au niveau physique que physiologique. Ce dialogue permanent est fondamental pour garantir un accueil cohérent et respectueux.



NOUVEAUTÉ

LA LUDORÉ : UNE INITIATIVE SOLIDAIRE ET DURABLE ENTRE CRÈCHES

Les 8 crèches implantées sur la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées ont uni leurs forces autour d'un projet original et durable : la Ludoré. Imaginée par une éducatrice de jeunes enfants, cette initiative repose sur le prêt de jeux entre structures. L'objectif ? Diversifier les approches pédagogiques tout en limitant les achats neufs, favorisant ainsi une approche éco-responsable. Un tableau de prêt annuel a été mis en place, permettant à chaque crèche d'emprunter un lot de jeux pendant deux mois, avant de le faire circuler parmi les autres structures. Parmi les jeux disponibles figurent des jeux de motricité, des circuits à boules, des sacs à comptines ou encore des ensembles de jeux symboliques. Un bel exemple d'économie circulaire et de mutualisation, au service des tout-petits et de leurs apprentissages !

2024 EN CHIFFRES

1295 enfants accueillis en 2024

271 salariés

666 places en crèches

162 familles adhérentes au Relais Petite Enfance (RPE)

11 enfants porteurs de handicap accueillis

ACTIONS SOUTENUES PAR



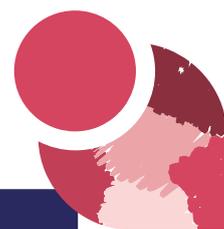
Nos Mairies et Communautés de Communes partenaires

Les familles qui nous font confiance



PROTECTION DE L' ENFANCE

Métropole de Lyon



PROJETS À LA UNE



DONNER UNE VOIX ET UN ESPACE D'EXPRESSION AUX ADOLESCENTS

Fin novembre, la salle du Palais de la Mutualité était comble pour la représentation de Fenêtres sur Corps, un spectacle pensé pour mettre en lumière le rapport au corps des adolescents en Protection de l'Enfance. Sur scène, les éducateurs du Service de Transition Educative Personnalisée (STEP) ont porté la voix des jeunes à travers des témoignages poignants. Ce projet éducatif et artistique a été créé en collaboration avec l'Amicale du Nid, pour une mise en lumière essentielle des difficultés vécues par les jeunes, et notamment autour du fléau de la prostitution des mineurs.

CITOYENS DU MONDE

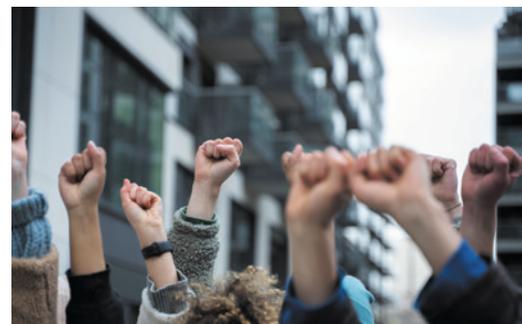
Quatre adolescents du Foyer Le Passage ont porté un projet solidaire les amenant jusqu'en Espagne pour aller à la rencontre d'enfants protégés. Des visites de plusieurs foyers ont permis la rencontre d'enfants aux parcours similaires. Ce séjour a aussi été l'occasion de s'engager concrètement : dons de matériel pour les enfants, aménagement d'une terrasse... Une aventure humaine forte, qui a permis à chacun de mieux comprendre l'autre, tout en se découvrant soi-même.



Ce projet a été permis grâce à une campagne d'appel à la générosité. Merci à l'ensemble des donateurs !

PAROLE AUX JEUNES : ACTEURS DU CHANGEMENT

Des jeunes accompagnés par le Service du 43, la MECS Balmont et le Foyer Le Relais, participent depuis 2023 au Comité des jeunes de la protection de l'enfance, initié par la Métropole de Lyon. À travers des rencontres régulières, ils partagent leur expérience, formulent des propositions et contribuent à faire évoluer les pratiques. Plusieurs thèmes ont été travaillés : le budget, les sorties vacances ou encore le parrainage de proximité. Soutenus par les professionnels, ils s'expriment librement sur leur parcours et sur les décisions qui les concernent. Une démarche forte pour replacer la parole des jeunes au cœur de la protection de l'enfance.



OUVERTURE DE LA MAISON DES FAMILLES

Grâce au soutien de l'Entreprise des Possibles et de la Fondation SEB, une maison située à Écully accueille, les week-ends et pendant les vacances, des enfants accompagnés par l'ASE ainsi que leurs familles. Ce lieu chaleureux et sécurisant permet de maintenir les liens familiaux dans de bonnes conditions, notamment lorsque les parents disposent d'un droit de visite et d'hébergement mais pas d'un logement adapté. Il offre un véritable espace de répit, de partage et de retrouvailles pour les enfants et leurs proches.



INTERVIEW

Rencontre avec Véronique Piegay, éducatrice scolaire spécialisée et Nadège Mourron, éducatrice spécialisée au CEPAJ.

Et si la citoyenneté s'apprenait sur le terrain ? C'est le pari du CEPAJ, qui a emmené un groupe de jeunes à Paris pour un voyage d'étude au cœur des institutions. Une immersion concrète au service de l'éducation civique !

Quel était l'objectif de ce voyage d'étude ?

Ce voyage s'inscrit dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique dispensé au CEPAJ. L'objectif pédagogique étant de préparer ces jeunes à être de bons citoyens en leur permettant de découvrir l'histoire de la France et comprendre les rouages de la démocratie. Une visite du Château de Versailles et de l'Assemblée nationale s'imposait donc, en lien avec la citoyenneté et la compréhension des institutions.

Comment ce projet peut-il aider les élèves à mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie ?

Rentrer à l'Assemblée nationale, c'est prendre conscience que les lois ne se créent pas au hasard, mais qu'elles sont le fruit de processus démocratiques et qu'elles s'appliquent de manière égale à tous les citoyens. Lors de la visite, nous avons longuement débattu de la citoyenneté, du droit de vote et des élections démocratiques. Cela leur permet de comprendre comment fonctionne notre système et de se sentir acteurs de cette démocratie.

Le député Thomas Gassilloud est ensuite venu à la rencontre des jeunes au CEPAJ.

Quel a été l'impact pour les jeunes ?

La rencontre avec le député a été marquante. Pour les jeunes, sortir de leurs problématiques quotidiennes et rencontrer un élu, c'est un grand honneur. Cela leur montre l'importance de nos représentants et l'intérêt qu'ils nous portent. Cette rencontre a aussi renforcé le sentiment d'appartenance à la France et la volonté d'intégration des jeunes MNA notamment.

Des projets en vue pour prolonger cette dynamique ?

Nous retournons à Paris en octobre prochain ! Aussi, nous développons de nombreux projets qui visent à faire découvrir aux jeunes, au-delà des murs du CEPAJ, ce qu'il y a de grand dans notre nation. Ces voyages sont un véritable vecteur de motivation pour eux, un moyen de les ouvrir à de nouvelles perspectives.



FOCUS CULTURE

etika

neuville
sur saône
CULTURE - ÉDUCATION - ÉCITOYENNETÉ

DU RÊVE À LA SCÈNE : BRAVO LA CIE DES NOUVEAUX HÉROS !

En septembre, la Maison d'Enfants de Balmont ouvrait ses portes pour une journée exceptionnelle : le Festival des Nouveaux Héros. Pensé et organisé par les enfants, cette journée s'inscrivait dans le cadre du projet innovant visant à faire de la culture un levier d'expression, de rencontre et de valorisation des enfants. Après un an de travail de préparation, plus de 280 visiteurs – familles, habitants, partenaires – ont assisté à une journée festive rythmée par des animations, un tremplin artistique et un spectacle du slameur Euréka, le tout sous un chapiteau de cirque installé dans le parc. Une fierté immense pour les enfants, pleinement impliqués dans

chaque étape : programmation, communication, logistique. Encadrés par un médiateur culturel, les enfants ont aussi pu explorer divers univers artistiques à travers ateliers et résidences, pour préparer leur propre spectacle. Cette expérience collective a permis de bousculer les idées reçues sur les Maisons d'Enfants et d'ouvrir un dialogue avec différents acteurs du territoire. Forts de cette première réussite, les enfants ont déjà entamé de nouveaux projets artistiques, à commencer par le montage en compagnie et la création d'une chorale. L'envie de continuer à faire entendre leurs voix... au sens propre comme au figuré.

2024 EN CHIFFRES

26 établissements
et services

940 enfants accompagnés
dans l'année

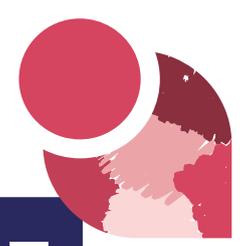
870 jeunes
accompagnés par la
prévention spécialisée

145 assistants familiaux
accueillent des enfants
à leur domicile

ACTIONS SOUTENUES PAR

MÉTROPOLE
GRAND LYON





PROTECTION DE L' ENFANCE

Département du Rhône

PROJETS À LA UNE



LA CESSEC, QUESAKO ?

Chaque mois, ACOLEA est invitée à siéger à la Commission d'évaluation et de suivi des enfants confiés. Cette commission examine des situations où l'autorité parentale est remise en question. Composée de professionnels de la protection de l'enfance, elle évalue les parcours de vie des enfants confiés à l'ASE, en particulier entre 0 et 3 ans. À partir de ces éléments, des avis sont formulés sur les rythmes de visites parentales ou les perspectives, avant transmission au juge. Une mission essentielle pour garantir des décisions éclairées, dans le respect des besoins de chaque enfant.

CAP SUR L'AUTONOMIE !

Comment mieux accompagner vers l'autonomie des jeunes entre 18 et 21 ans ? C'est la question au cœur d'un groupe de travail annuel mené par le Rhône et auquel le Service Educatif Jeunes Majeurs a pris part. Entre échanges de pratiques et paroles de jeunes, cette réflexion collective a permis de faire émerger des pistes concrètes pour limiter l'isolement et favoriser l'insertion. Ces échanges ouvrent la voie à des actions communes, pour offrir des réponses pertinentes à la délicate question de la fin de prise en charge des jeunes majeurs.



UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ POUR MIEUX COORDONNER LES ACTEURS ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Différents établissements ont participé aux rencontres partenariales Santé organisées par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Ces temps d'échange visent à mieux identifier les acteurs de la santé et construire des réponses adaptées aux besoins spécifiques des publics accompagnés, notamment en matière de santé mentale et d'accès aux soins. Ces rencontres ont abouti à la signature d'un Contrat Local de Santé, une démarche essentielle pour renforcer le maillage territorial et inscrire l'action d'ACOLEA dans une dynamique de santé globale et partagée.

ZOOM SUR LE SAAE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

À l'occasion de ses 10 ans, le SAAE a ouvert ses portes pour mettre à l'honneur le travail réalisé par les équipes auprès des enfants et des familles. Cette journée de rencontre a réuni des partenaires et acteurs du territoire, venus saluer l'implication des équipes éducatives. A cette occasion les visiteurs ont pu

découvrir les actions menées, les méthodes d'accompagnement, et échanger avec les professionnels investis au quotidien.

Cette reconnaissance du travail de terrain prend une résonance particulière dans le contexte de remise en question du Placement à Domicile par la Cour de cassation. Cette décision demande à repenser le modèle actuel pour mieux répondre aux besoins. Dans ce contexte, le rôle des professionnels de terrain, garants d'un

accompagnement quotidien et sécurisant, apparaît plus que jamais essentiel.





TÉMOIGNAGE

Audrey Bonjotin, Directrice du Pôle Sud, revient sur la formation de sensibilisation aux conduites prostitutionnelles.

Mieux comprendre le phénomène de la prostitution, en identifier les mécanismes et les facteurs de vulnérabilité et découvrir les actions à mettre en place pour intervenir efficacement. Tels sont les objectifs de la formation de sensibilisation aux risques prostitutionnels proposée par l'Amicale du Nid.

Cette formation est une étape essentielle dans notre parcours de professionnels de la protection de l'enfance face à ce phénomène complexe et très sensible.

Les discussions ont mis en lumière la nécessité de partager une définition commune du phénomène, en s'appuyant notamment sur les facteurs de vulnérabilité, touchant en majorité des jeunes filles.

La présentation d'outils de signalement, ainsi que des ressources psychologiques pour accompagner les victimes a offert des pistes concrètes d'actions sur lesquelles nous appuyer. Cette formation s'inscrit dans une dynamique plus large avec la création de la Commission départementale d'évaluation et d'accompagnement des mineurs victimes de prostitution, qui permet une approche pluridisciplinaire, gage d'une meilleure coordination des acteurs et d'une action renforcée sur le terrain. On avance ensemble, et ça, c'est essentiel !



NOUVEAU

OUVERTURE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF

Début septembre, le dispositif expérimental NUMERITABLE ouvrirait ses portes au cœur des Pierres Dorées, dans deux maisons accueillant 12 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Placés sous la mesure de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ils rencontrent des difficultés multiples, empêchant leur épanouissement en MECS ou en famille.

Pensé pour répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes, NUMERITABLE offre un cadre de vie sécurisé et adapté en petites unités de vie, tout en favorisant une approche éducative complète et innovante. Celle-ci s'appuie sur la valorisation des compétences, la remobilisation des jeunes et la construction d'un projet de vie. Dans ce cadre, chaque maison

possède sa propre spécificité : d'un côté l'apprentissage des techniques du numérique et de l'autre, les métiers de bouche et la restauration.

Ces sujets centraux, prennent la forme d'ateliers éducatifs afin de favoriser le développement des compétences chez les jeunes. Les espaces verts et le sport constituent d'autres leviers de travail pour ces adolescents en grande majorité déscolarisés. Pour répondre de manière cohérente à la difficulté de la prise en charge, NUMERITABLE s'appuie sur une équipe formée et expérimentée, chargée de veiller à la protection et à l'épanouissement de chaque jeune afin qu'ils puissent les investir, nourrir leur pensée et se mettre en mouvement.

2024

EN CHIFFRES

13 établissements et services

1391 enfants accompagnés dans l'année

215 professionnels (ETP)

348 376 km parcourus par les équipes de l'AEA

ACTIONS SOUTENUES PAR





JUSTICE DES MINEURS

PROJETS À LA UNE

CLAP DE FIN POUR LE SAPJ

Après deux années d'expérimentation et malgré des résultats probants, le Service d'Alternative aux Poursuites Judiciaires tire sa révérence, faute de financements pérennes. Une fin prématurée pour un dispositif ayant pourtant montré ses résultats.

Conçu pour proposer une réponse éducative aux infractions mineures commises par des adolescents il favorisait la responsabilisation plutôt que la sanction. Le SAPJ a permis d'accompagner efficacement de nombreux jeunes dans une démarche de réflexion, de réparation et de réinsertion. Sa non-reconduction souligne les difficultés à pérenniser les actions alternatives aux poursuites judiciaires, pourtant reconnues pour leur impact positif, tant sur les parcours individuels que sur la prévention de la récidive.

Merci aux équipes mobilisées et aux partenaires engagés, qui ont su faire vivre ce projet avec conviction.



JOURNÉE OMNISPORTS DE LA PJJ : VICTOIRE DU CER !

Une victoire méritée pour les jeunes du CER qui ont participé à la journée omnisports organisée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse du territoire Rhône et Ain. Cet événement qui réunissait plusieurs structures éducatives, visait à promouvoir les valeurs du sport comme vecteur d'inclusion et de cohésion.

Une rencontre sportive qui leur a permis de se challenger, de se découvrir autrement et vivre une expérience valorisante.

RESPIRER, SE RECENTRER, AVANCER : DES ATELIERS DE SOPHROLOGIE PROPOSÉS AU CEF

Des séances de sophrologie animées par une intervenante spécialisée sont proposées chaque mois aux adolescents du CEF.

Ces ateliers collectifs leur ont permis de se détendre, de mieux gérer leurs émotions et de prendre du recul sur leurs ressentis. En agissant à la fois sur le corps et l'esprit, la sophrologie a offert une alternative aux comportements addictifs, en particulier liés à l'usage de produits psychoactifs.



DES REPAS QUI VALORISENT LES SAVOIR-FAIRE DES JEUNES

Cinq fois par an, Théo Dailly, éducateur technique cuisine du CEF mobilise et engage les jeunes dans la préparation des repas pour le séminaire d'intégration des nouveaux salariés d'ACOLEA. Après la préparation à plusieurs, un adolescent est choisi pour organiser le transport et assurer le service. Cette expérience valorisante permet de développer des compétences concrètes, de prendre confiance en soi et de se sentir reconnu. Une belle occasion de sortir du cadre habituel et de s'ouvrir à de nouvelles responsabilités. Certains jeunes se sont même découverts une vocation pour les métiers de bouche.

INTERVIEW

Développer ses compétences psychosociales : place à l'action au CEF !
Rencontre avec Prya Jothimani, enseignante au CEF à l'origine de ce projet.

Pensé pour encourager la réflexion éthique et le développement des compétences psychosociales chez les jeunes, l'atelier Dilemmes Moraux suscite un véritable engagement.

Comment est né l'atelier Dilemmes Moraux ?

Cet atelier est né dans le cadre de ma formation au CAPPEI, c'est une enseignante, qui exerçait en milieu carcéral à la prison de Corbas, qui en a eu l'idée : grâce à cette approche, les jeunes sont amenés à mieux comprendre le monde qui les entoure, à se questionner sur leurs propres valeurs et à adopter des comportements favorisant un meilleur vivre-ensemble. Elle nous l'a proposé car elle voyait dans cette approche un vrai potentiel, permettant aux jeunes de développer leur réflexion éthique.

Quels sont les enjeux derrière cet atelier ?

On s'est rendu compte que les jeunes avaient très peu de temps, au sein du CEF, pour être ensemble de manière constructive. Ils avaient tendance à suivre systématiquement le discours du leader du groupe. En les répartissant dans des groupes différents, l'atelier vise à leur apprendre à formuler leurs opinions, à les argumenter et à les défendre face aux autres, dans un cadre sécurisé et sans jugement.

Chaque séance repose sur une thématique ancrée dans l'actualité et propice à la réflexion collective : le harcèlement, les questions éthiques, l'environnement et l'écologie ou encore la sensibilisation à la maladie.

Quel impact avez-vous pu observer chez les jeunes ?

Sur une même session, on constate une évolution nette : au début, nous devons beaucoup les solliciter pour qu'ils s'expriment. Mais progressivement, les échanges deviennent plus spontanés, plus riches, et se construisent sans intervention de notre part. Un véritable dialogue naît entre eux.

NOUVEAUTÉ

INITIATION À L'ADVP POUR LES PROFESSIONNELS

Dans une volonté d'enrichir les pratiques professionnelles et de renforcer l'accompagnement proposé aux jeunes accueillis, les équipes du CER et du CEF ont bénéficié cette année d'une formation d'initiation à l'ADVP – Activation du Développement Vocationnel et Personnel.

Cette approche pédagogique vise à soutenir les adolescents dans la construction de leur projet de vie et leur orientation professionnelle.

Elle s'appuie sur des outils concrets, des mises en situation et un travail sur la connaissance de soi, afin d'éveiller la motivation, favoriser l'expression des aspirations et renforcer la capacité à se projeter dans l'avenir. La formation a permis aux professionnels de découvrir les fondements théoriques de l'ADVP ainsi que des techniques

d'animation adaptées aux jeunes en difficulté. Elle s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par ACOLEA, en misant sur la valorisation du potentiel de chaque jeune, et le pouvoir d'agir. Cette montée en compétence ouvre de nouvelles perspectives et témoigne de l'engagement constant des équipes à faire évoluer leurs pratiques.



2024

EN CHIFFRES

52 adolescents accueillis au sein des CER et CEF en 2024

350 adolescents accompagnés pendant les 2 années d'exercice du SAPJ

53 professionnels impliqués dans l'accompagnement des mineurs (ETP)

15,7 ans l'âge moyen des mineurs accompagnés

ACTIONS SOUTENUES PAR





HABITAT & INCLUSION

PROJETS À LA UNE

AU CHRS LA CROISÉE-L'ÉTOILE, ON CUISINE LE LIEN

Initiés en 2023, les ateliers cuisine du CHRS La Croisée-L'Étoile rencontrent un véritable succès. Dans un service en diffus, où les temps collectifs sont parfois peu investis, ce temps constitue un espace privilégié de convivialité et de valorisation des participantes.

La préparation collaborative des repas favorise l'autonomie, l'échange de savoirs et la transmission de techniques culinaires entre ces femmes aux parcours et origines très différents. Ces moments leur permettent de sortir de l'isolement et de renforcer leur estime d'elles-mêmes. Un livret de recettes, retraçant les réalisations de l'année, vient valoriser le parcours de chacune.

Au-delà de la cuisine et du repas partagé, le groupe est un tremplin vers plus d'échanges informels et de projets collectifs entre les résidentes. L'équipe réfléchit déjà à enrichir cette dynamique, avec des interventions de chefs, des séjours thématiques ou encore des ateliers parents-enfants... A suivre !



DES ATELIERS POUR LA PARENTALITÉ

L'association Concilia'bulles et la PMI interviennent régulièrement auprès du dispositif HOUMA, qui accueille des femmes en grande précarité enceintes et des jeunes mamans. Ces initiatives visent à prévenir et accompagner la parentalité mais aussi à favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs de la petite enfance. Une dynamique partenariale saluée pour son rôle dans la création de liens solides et l'accompagnement global des mères.

SÉJOUR À BARCELONE : UNE GRANDE PREMIÈRE POUR LES JEUNES !

Au mois de juin, cinq jeunes majeurs accompagnés par Logis Jeunes et leurs éducatrices sont partis à Pals, près de Barcelone. Pensé pour favoriser l'autonomie et la coopération, ce projet a permis à des jeunes souvent éloignés des vacances de bâtir ensemble une expérience forte. Hébergement, budget, programme : tout a été décidé collectivement. Une aventure humaine et inclusive, fidèle aux valeurs d'ACOLEA !



CEJ-JR : UNE EXPÉRIMENTATION QUI MÉRITAIT UNE SUITE

Lancé fin 2022 sur demande de la DDETS, le programme C.Possible/CEJ-Jeunes en Rupture, porté par ACOLEA et le CLLAJ, s'est clôturé en novembre après avoir accompagné 55 jeunes éloignés de l'emploi. Grâce à une approche hors les murs, fondée sur la libre adhésion et la proximité, l'expérimentation répondait à un vrai besoin. Malgré son impact, aucune suite n'a été envisagée. ACOLEA s'engage aujourd'hui aux côtés d'autres acteurs pour défendre la création de dispositifs similaires, adaptés aux réalités des jeunes en rupture.

INTERVIEW

Les Escales Musicales font une halte au CHRS La Croisée-L'Étoile. David Pastor, administrateur au CIMCL nous en dit plus sur cette aventure musicale.

Dans le cadre du 19^{ème} Concours International des Musiques de Chambre de Lyon, des Escales Musicales étaient organisées dans différents lieux d'accueil et d'accompagnement.

Quels sont les objectifs principaux de cette initiative ?

Ce que nous voulons, c'est offrir un moment de musique et de beauté dans des lieux où on ne l'attend pas toujours. Il s'agit de recréer un morceau de « vie normale » pour des personnes qui sont parfois très éloignées de la culture. Quand on est accompagné en établissement, on a envie de vivre autre chose que du soin ou de l'accompagnement : on a envie de vibrer, de ressentir, d'être touché.

Pour les musiciens, c'est aussi une manière d'exercer leur métier autrement : aller vers de nouveaux publics, sans renoncer à l'exigence artistique. Cela demande un vrai travail de préparation : il faut construire un répertoire accessible et de qualité, capable d'entrer en résonance avec des publics très divers. C'est aussi un engagement citoyen fort.



Quel message souhaitez-vous transmettre à travers ces Escales Musicales, à la fois au public accueilli et à l'extérieur ?

Nous voulons dire que la culture n'est pas un luxe réservé à quelques-uns, ni à quelques moments de la vie. Elle doit être accessible à tous, y compris aux personnes les plus fragiles. C'est aussi une manière de réaffirmer le rôle social de l'artiste, qui peut mettre son talent au service de causes citoyennes.



FONDATION
CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE-ALPES

NOUVEAUTÉ

UN COUP DE POUCE POUR EMMÉNAGER DIGNEMENT

S'installer dignement devient enfin possible pour des jeunes adultes sortis d'un parcours de l'Aide Sociale à l'Enfance. Via le projet "Mieux chez Soi", la Fondation Caisse d'Épargne offre une aide à l'installation de 400 € par jeune, venant compléter les 500 € déjà financés par la Métropole de Lyon. Cette somme permet aux bénéficiaires de Logis Jeunes de faciliter leur première installation en logement autonome. Mobilier de base, assurance habitation, ou encore électroménager : autant d'essentiels pour se sentir mieux chez soi.

En complément, grâce à un partenariat avec les Compagnons Bâtitseurs, les jeunes peuvent apprendre à faire des petits travaux d'aménagement. Cette aide concrète agit comme un véritable tremplin vers l'autonomie dans un moment charnière de leur vie et va bien au-delà d'un simple soutien financier : elle traduit un engagement fort en faveur de l'inclusion sociale et de la lutte contre les inégalités.

2024 EN CHIFFRES

646 personnes accompagnées dans l'année

10 entrées en logements pour des jeunes accompagnés par Logis Jeunes

52.6% des demandes d'admission au CHRS La Croisée sont liées à des violences conjugales

15 bébés sont nés au cours de l'année au sein du dispositif HOUMA

ACTIONS SOUTENUES PAR

MÉTROPOLE
GRAND LYON

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



MÉDICO-SOCIAL

via l'Association fille ACOLEA
AMPH-Médico-Social

PROJETS À LA UNE



FOULÉES DE BEAUREGARD

En juin, Pierre, accompagné au sein du Foyer du Pays Mornantais, a participé aux Foulées de Beauregard, porté par la joëlette et l'énergie des résidents et des éducatrices. Sur 9 km, solidarité et sport ont fait cause commune. Ce bel élan s'est poursuivi jusqu'en novembre avec la participation au semi-marathon du Beaujolais, concrétisant un projet collectif riche en émotions !



NOUVEAU MARCHÉ DE NOËL À SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Au Foyer Bel Air, la première édition du Marché de Noël a dépassé l'aspect festif pour venir renforcer le lien social. Des stands de créateurs locaux et une buvette gérée par le Belle Ere Café pour rassembler familles, voisins,

professionnels et résidents. Ce nouvel évènement, qui s'ajoute aux RDV incontournables que sont le Marché aux Fleurs et le Vide-Greniers, témoigne d'une volonté forte de renforcer les liens entre le Foyer et l'extérieur.



IMMERSION AU CŒUR DE LA CLASSE DES COCCINELLES : QUAND L'ÉCOLE DEVIENT UN LIEU D'INCLUSION !

Avec «La Classe des Coccinelles», Cortex Media signe un documentaire immersif au cœur de l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) de Grigny. Depuis 2022, ce dispositif innovant accompagne 7 enfants autistes au sein de l'école Marie Curie. Le film dévoile l'engagement quotidien d'Odile, enseignante spécialisée, des professionnels et des parents pour favoriser inclusion, apprentissage et épanouissement. Un regard sur une classe unique, où chaque interaction célèbre le vivre-ensemble et l'acceptation de la différence.

EVOLUTION DE L'IMPRO DENISE CLÈRE EN DIME : ON VOUS ÉCLAIRE !

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans la jungle des acronymes du médico-social, surtout lorsqu'ils évoluent régulièrement !

L'IMPro Denise Clère a récemment évolué en DIME : Dispositif intégré médico-éducatif. Cette nouvelle appellation reflète la logique de désinstitutionalisation du secteur. Ainsi les DIME accompagnent des enfants jusqu'à 20 ans, en proposant des modalités d'accompagnement modulables et adaptées à l'évolution des besoins de l'enfant : l'internat, l'externat mais aussi l'accompagnement hors les murs, via le SESSAD et l'UEE.

L'objectif central : permettre aux enfants d'évoluer et de s'épanouir au maximum en milieu ordinaire.

INTERVIEW



La PLACE, une innovation au service du médico-social. Décryptage avec Philippe Mollot, Directeur de La PLACE.

Dans une dynamique d'adaptation aux besoins des personnes accompagnées, le Pôle de l'Arc devient La PLACE - la Plateforme d'Accompagnement Évolutif. Située sur le Rhône et au sud des Monts du Lyonnais, La PLACE vise à offrir un accompagnement plus souple et au plus près des projets de vie des personnes accompagnées.

Pourquoi avoir fait le choix de créer La PLACE ?

L'objectif était de proposer une réponse souple et évolutive aux personnes en situation de handicap. Comme dans une place de village, on y trouve des repères, des services, du lien social. Nous voulions que chaque personne accompagnée puisse y construire son parcours, selon ses besoins et son projet de vie !

À qui s'adresse ce dispositif ?

La PLACE s'adresse aux personnes en situation de handicap mental et ou psychique de plus de 18 ans avec une orientation en établissement ou service médico-social. Le dispositif leur permet d'accéder à un accompagnement global, avec différents types d'hébergement et des services adaptés pour que chacun puisse y tisser son propre parcours, tout au long de sa vie.

En quoi ce modèle est-il innovant ?

L'innovation réside dans la souplesse du parcours : grâce à une admission unique, il est possible de passer d'un hébergement à un autre ou de modifier le niveau d'accompagnement sans contrainte administrative ni risque de rupture de la prise en charge. Cela répond concrètement au souhait des personnes d'expérimenter, d'évoluer, tout en gardant un cadre sécurisant. C'est une plateforme qui évolue avec les personnes, et non l'inverse.

NOUVEAUTÉ

PORTER LA VOIX DU HANDICAP AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : ILS L'ONT FAIT !



En août 2024, Fabrice et Michel, tous deux accompagnés au sein de nos établissements ont traversé l'Atlantique pour participer au Congrès de l'AIRHM à Montréal, en prenant part à la délégation rhônalpine du Programme international d'éducation à la citoyenneté démocratique (PIECD), qui vise à donner la parole aux personnes concernées dans les colloques autour du handicap. ACOLEA a ainsi rejoint ce projet porté en lien avec Ocellia, ACOLEA DEVELOPPEMENT et

l'Association La Roche. Fabrice et Michel ont pu partager leurs expériences de vie, d'auto-détermination et d'accès aux droits, lors d'échanges riches avec des professionnels du monde francophone. Accompagnés par deux monitrices éducatrices, un long travail de préparation en amont a été mené pour co-construire ce projet international. Une aventure humaine, citoyenne et inclusive qui a grandement contribué à enrichir la réflexion sur les pratiques sociales en matière de handicap à l'échelle internationale.

2024 EN CHIFFRES

311 enfants accompagnés dans l'année

200 adultes accompagnés dans l'année

78 % de sollicitations en plus de l'Éducation nationale pour l'intervention de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS), par rapport à 2023.

64% des personnes accompagnées par le SAVS vivent en logement autonome

270 professionnels investis (ETP)

ACTIONS SOUTENUES PAR



MÉTROPOLE GRAND LYON



RAPPORT FINANCIER

Dans un contexte macro-économique incertain, le résultat consolidé est à l'équilibre. Ce résultat marque les efforts internes déployés par les équipes afin de réaliser l'activité et de contenir les charges.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par les éléments de différents ordres :

- La reconnaissance en FRUP en novembre 2024, avec l'apport de l'immeuble du CHRS La Croisée dans la dotation de la Fondation sans impact sur le résultat comptable
- La crise d'attractivité des métiers qui continue à engendrer des coûts supplémentaires importants en remplacement et intérim.
- La décision prise de verser le Segur pour Tous en Décembre 2024 rétroactivement sur toute l'année 2024, et ce malgré le refus de financement des collectivités territoriales départementales. Ce versement de 1.4 millions impacte de manière significative notre résultat. Nous avons sollicité depuis juillet 2024 nos financeurs, nos députés de circonscription et nos organisations employeurs pour obtenir le financement de cette indemnité d'extension du Segur.
- Le versement du bonus attractivité sur le Secteur Petite Enfance

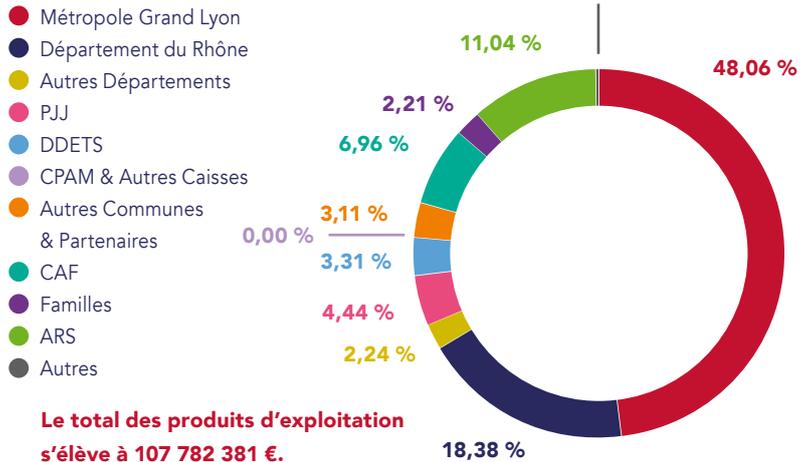
Ces dépenses ont été absorbées en partie grâce aux efforts de gestion réalisés :

- La maîtrise des charges est liée à une gestion rigoureuse tout au long de l'année des équipes, ainsi que la poursuite du déploiement d'une politique Achats via des négociations de contrats cadres supplémentaires
- L'amélioration de la trésorerie liée à l'activité réalisée en établissement (notamment en Protection de l'Enfance) et une gestion rigoureuse des charges et des investissements.

Aujourd'hui, les efforts réalisés se doivent d'être accompagnés par les différents financeurs afin de poursuivre nos missions d'intérêt public.

RÉPARTITION DES FINANCEURS

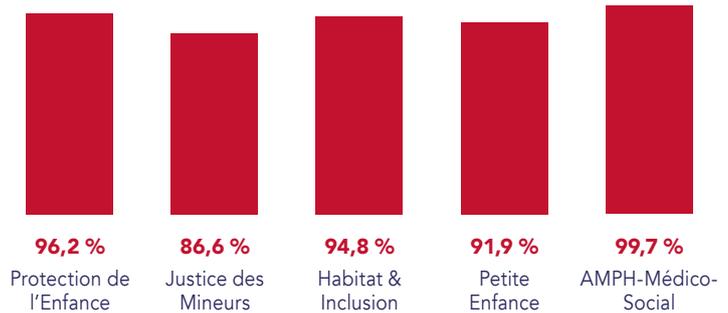
Exploitation 2024



Le total des produits d'exploitation s'élève à 107 782 381 €.

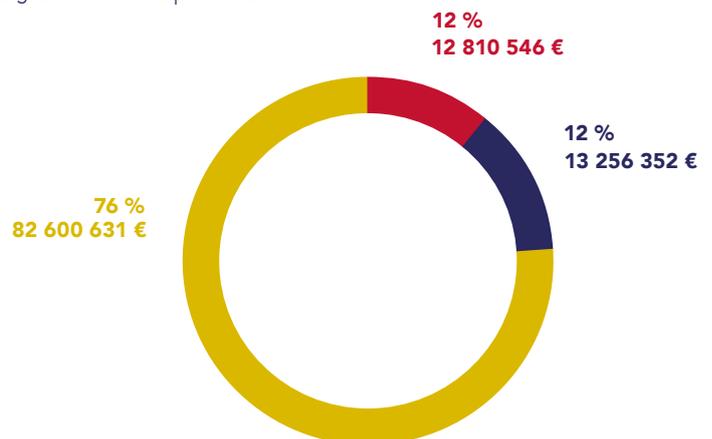
TAUX D'ACTIVITÉ

Il s'agit du nombre de journées ou heures réalisées par rapport au prévisionnel
Source : Synthèse ACOLEA / Cadres normalisés ACOLEA AMPH-Médico-Social



VENTILATION DES CHARGES D'EXPLOITATION

- Charges afférentes à la structure
- Charges afférentes à l'exploitation courante
- Charges afférentes au personnel



BUGDETS ATTRIBUÉS PAR SECTEURS



LES RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le résultat comptable global comprend des réalités très différentes et nous amène, pour 2025, à établir des plans d'actions ciblés selon la réalité de chaque établissement et service. En détail sur les secteurs, ces chiffres s'expliquent de la manière suivante :

Le résultat comptable des établissements et services présente un excédent de 4 854 € qui s'explique par :

PROTECTION DE L'ENFANCE

+165 683 €

Les résultats comptables sont variables d'un établissement à l'autre. Le versement du Segur pour Tous à tous les salariés concernés sur l'année 2024 a un impact très fort sur les résultats comptables des services de Placements Familiaux. les difficultés de recrutement ont entraîné des coûts d'intérim qui ont un impact important sur les résultats comptables de certains internats, maisons d'enfants, du foyer d'accueil d'urgence et le Cepaj hébergement.

JUSTICE DES MINEURS -285 644 €

Ce déficit est lié aux soldes de tout comptes des personnels ayant quitté les structures, au difficulté de recrutement qui ont entraîné le recours à l'intérim.

PETITE ENFANCE

-241 044 €

Le déficit est lié au sous-financement de certaines crèches qui ne prennent pas en compte la totalité des évolutions de la convention collective (malgré le versement du bonus attractivité) ni l'inflation.

HABITAT & INCLUSION

-78 953 €

Ce déficit est lié aux lignes fluides (électricité) et aux loyers.

LE SIÈGE SOCIAL

-139 749 €

Ce déficit est lié au versement du Segur pour Tous.

ACOLEA AMPH-MÉDICO-SOCIAL +395 608 €

Cet excédent masque des résultats contrastés entre les établissements et services.

RÉSULTATS NET COMPTABLE

Hors retraitements comptes combinés / préalable à la négociation avec les financeurs

ACOLEA	2024	2023
Protection de l'Enfance	165 683	731 656
Justice des Mineurs	-285 644	-254 576
Habitat & Inclusion	-78 953	-206 031
Petite Enfance	-241 044	-636 817
Siège Social	-139 749	-549 425
Gestion libre	188 953	319 133
TOTAL ACOLEA	-390 754	-596 061
ACOLEA AMPH-Médico-Social	395 608	-319 602
TOTAL GROUPE ACOLEA	4 854	-915 663

Focus

ACTEUR DU TERRITOIRE, ACTEUR DE LA TRANSITION

UNE RESPONSABILITÉ ANCRÉE LOCALEMENT

Profondément ancrée dans les territoires où elle intervient, la responsabilité d'ACOLEA dépasse largement nos missions éducatives, sociales et médico-sociales. Nous avons un devoir d'exemplarité et d'engagement en faveur de la transition écologique et sociale.

Comme toute organisation de la société civile, il est de notre devoir de prendre notre part dans les transformations en cours. Mais notre rôle va encore plus loin : nous sommes également des acteurs de sensibilisation auprès de publics souvent éloignés ou peu exposés à ces enjeux. Pour nous, cela signifie mettre en œuvre, transmettre, et rendre accessibles les bonnes pratiques environnementales et sociales dès le plus jeune âge.



UNE VOLONTÉ D'AGIR FREINÉE PAR DES CONTRAINTES FORTES

Bien que prêts à nous engager afin de structurer notre démarche RSE et construire ensemble une vision cohérente et ambitieuse, nous devons être lucides : nos moyens actuels sont très en deçà de nos ambitions.

- Nos bâtiments sont anciens, mal isolés et donc énergivores. La rénovation énergétique est une priorité... mais hors de portée sans un soutien renforcé.
- Nos sites, souvent ruraux, subissent le manque d'alternatives de mobilité décarbonée. L'absence de transports en commun adaptés et le coût des solutions alternatives freinent la mise en place d'une mobilité plus durable pour les professionnels comme pour les personnes accompagnées.
- L'alimentation durable reste un objectif difficilement atteignable : s'approvisionner localement, réduire l'industriel et proposer une cuisine « faite-maison » : autant d'enjeux qui nécessitent une révision en profondeur des usages.
- Les métiers du "prendre soin", pourtant essentiels, restent sous-valorisés. Structurer notre engagement social, c'est pouvoir garantir des conditions de travail dignes et rendre ces professions attractives. C'est ce pour quoi nous militons.

NOTRE PLAIDOYER : SOUTENIR LES ACTEURS DE TERRAIN

La transition écologique et sociale ne pourra réussir sans les acteurs du médico-social. La Fondation ACOLEA est prête à jouer un rôle moteur dans cette transformation, mais nous ne pouvons pas être seuls.

Nous appelons à une mobilisation collective :

- Pour soutenir financièrement les initiatives locales de transition (rénovation, mobilité, alimentation).
- Pour revaloriser concrètement les métiers de l'accompagnement.
- Pour construire une RSE adaptée aux réalités de terrain, inclusive, solidaire et ambitieuse.

Notre action repose sur une conviction : changer la société, c'est aussi changer les conditions dans lesquelles on accompagne les plus fragiles.

Donnons à ce changement les moyens d'exister !



NOS PARTENAIRES

Nos partenaires institutionnels

MÉTROPOLE
GRAND LYON

avec le soutien de

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ars
Agence Régionale de Santé

ALLOCATIONS
FAMILIALES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES LIBERTÉS
DIRECTION DE LA
PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Ils nous soutiennent

L'ENTREPRISE
DES POSSIBLES

FONDATION
CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE-ALPES

Nos Réseaux & Fédérations

Fédération
des acteurs de
la solidarité
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

URIOPSS
Auvergne
Rhône-Alpes

Merci à l'ensemble des mécènes
et donateurs qui nous font confiance



Fondation
acolea
avec chacun, pour son avenir



Découvrez notre Manifeste et faites
un don pour soutenir nos actions sur

www.acolea.org

